

Communiqué de presse

Épinal, le 30/04/2021

COVID-19 : point de situation sanitaire

La situation sanitaire dans les Vosges demeure sérieuse même si les indicateurs de suivi de la situation sanitaire s'améliorent.

Le taux d'incidence est de 232 pour 100 000 habitants au 30 avril 2021 alors qu'il était de 275,1 une semaine auparavant (le 23 avril 2021) et 302,3 le 18 avril 2021). Le taux de positivité stagne autour de 9 % depuis plusieurs semaines, dépassant ainsi la moyenne régionale de 7,5 % mais reste en dessous de la moyenne nationale de 10 %. Même si le nombre de personnes hospitalisées dans le département est en baisse (passé de 197 à 231 le 16 avril) il reste particulièrement élevé. La tension hospitalière est toujours extrêmement forte et le personnel soignant fortement mobilisé connaît des signes d'épuisement.

Dans ce contexte, la vaccination joue un rôle central pour freiner la propagation du virus, désengorger les hôpitaux et entrevoir la sortie de crise. À ce jour ce sont 96 007 (93 967 au 28/04/21) personnes qui ont bénéficié d'au moins une dose (139 239 doses injectées), soit une couverture vaccinale de 26,7%, la meilleure de la région.

À compter du 1er mai, les dotations en vaccins Pfizer et Moderna augmenteront considérablement puisque plus de 6 500 supplémentaires seront livrées en plus de celles déjà prévues.

La campagne de vaccination s'est renforcée dans les Vosges grâce à la montée en puissance des centres de vaccination d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges. Grâce à la mobilisation des communes et des équipes médicales, ils sont dès à présent en mesure de réaliser 1 000 injections par jour.

Ces deux centres de grande capacité fonctionnent 6 jours sur 7 et ainsi que certains dimanches grâce au travail des médecins, infirmiers et personnels administratifs (ouvertures les samedis 1er et 8 mai, dimanche 2 mai pour SDDV et dimanche 9 mai pour Épinal).

La campagne de vaccination s'est également renforcée ces dernières semaines avec la mise en place d'un dispositif « aller-vers », ciblant les personnes âgées les plus précaires, en partenariat avec la CPAM. Ainsi, 2 500 personnes ont été contactées pour connaître les raisons de leur non vaccination et les aider le cas échéant, à accomplir les démarches de prise de rendez-vous en ligne et à faciliter leur déplacement.

Depuis 15 jours, la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans (considérés comme plus exposés au virus), est facilitée dans 3 centres de vaccination.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



Des créneaux de vaccination leur sont ainsi dédiés dans les centres d'Épinal, Saint-Dié-des-Vosges et Neufchâteau). Pour justifier leur éligibilité, ils devront présenter soit une carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment) soit un bulletin de salaire pour les salariés.

Parallèlement, ces professionnels (lorsqu'ils ont plus de 55 ans) peuvent aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner chez leurs médecins traitant ou du travail, en pharmacies ou en cabinet infirmier.

Rappelons que les personnes éligibles à la vaccination peuvent prendre rendez-vous dans le centre de leur choix :

- en ligne via Doctolib ;
- en ligne via Vitemadose ;
- par téléphone en contactant le CCAS de leur commune.

Toute personne de plus de 55 ans qui souhaite se faire vacciner peut également prendre rendez-vous auprès de son médecin, de son infirmier ou de sa pharmacie.

Le combat contre la propagation du virus se poursuit de jour en jour grâce à l'implication de chacun. Les efforts consentis par tous, depuis plusieurs mois, mèneront vers une sortie de crise.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

